Rapport P-141 A de la commission des pétitions chargée d’examiner la pétition P-141 intitulée: «Parcage sauvage, insalubrité, insécurité et bruit à la rue de la Coulouvrenière».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 21 février 2007)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-141 au Conseil administratif.